

LEPERS Alfred

Fils de **LEPERS Henri** (°1844), filiation certaine, et de **VANDENDRIESSCH Florentine** (°1848), Ménagère, filiation certaine.

Premier enfant de Henri et Florentine.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 38 ans et 34 ans.

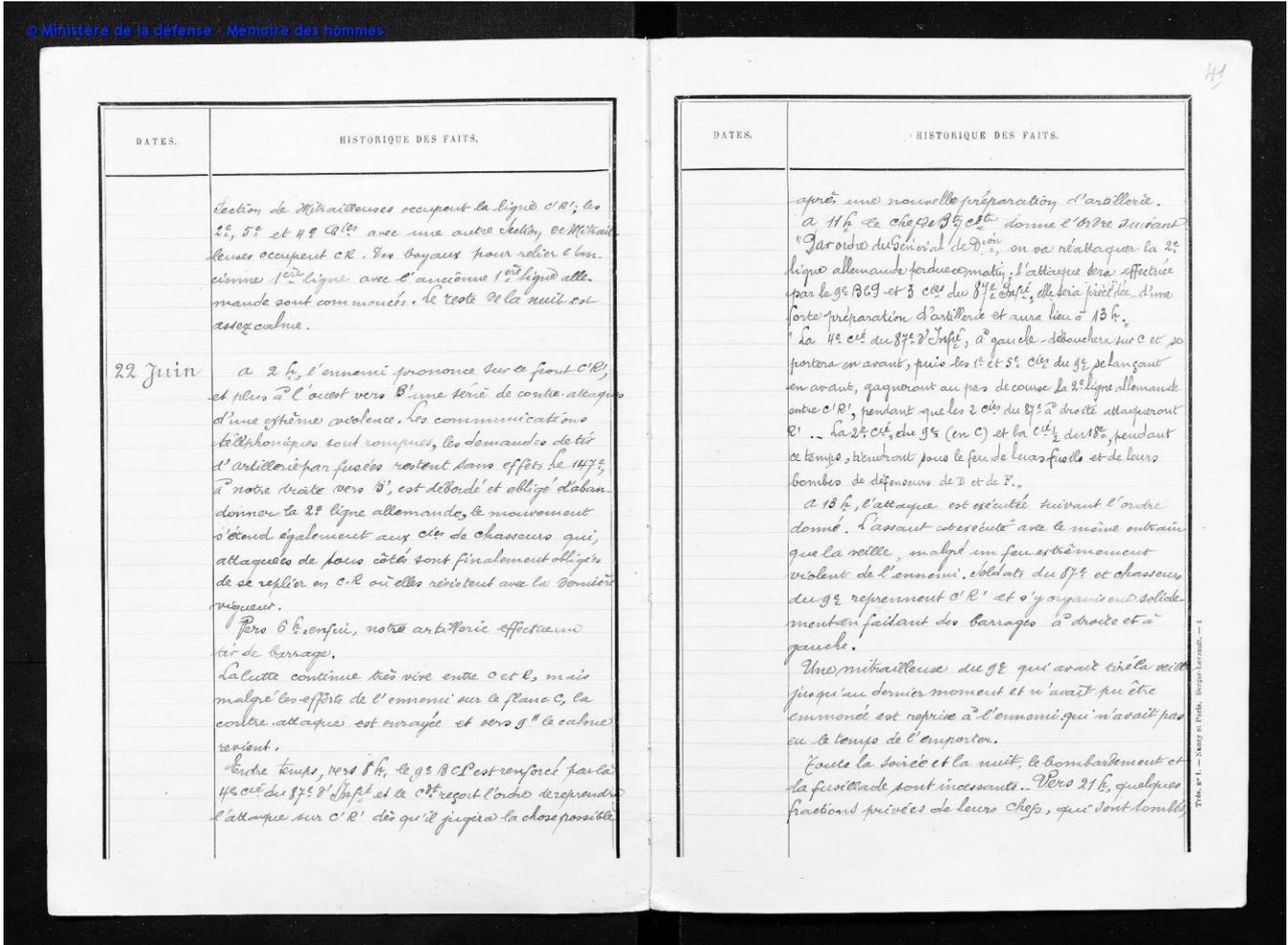
Né le (ce) 30/06/1882 à Neuville-en-Ferrain (59), Risquons-tout¹.

Décédé le (ce) 22/06/1915 à (55)Tranchée de Calonne² à l'âge de 32 ans.

Marié le 09/11/1902 à Neuville-en-Ferrain (59) à l'âge de 20 ans, avec **LAETHEM Marie Sylvie**

¹ Source : , Archives départementales Nord.

² Source : , Base des Morts pour la France de la Première Guerre mondiale - Mémoire des hommes.



DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.
	abandonnent quelques points entre C' & E', elle y sont ramassés au dit et, et le front C' & R' est renforcé par la 4 ^e & 5 ^e div 1 ^{er} B.C.P. A 24 h, tout le monde avait réoccupé les emplacements et tout était calme.
23 Juin	Vers 7 h, l'ennemi tira plusieurs attaques de nouveau avec violence après un très fort bombardement. Son attaque se produisit sur tout le front, partant de D, de F, puis sur C' & R', B'. Comme la veille, le 8 ^e B.C.P. est débordé en B' et vers 8 h après une résistance admirable, ce qui n'est pas sans suite des défenseurs de C' & R', entouré de 3 côtés, est obligé de reculer en C & R, mais la, malgré les efforts violents et acharnés de l'ennemi, surtout sur C & la ligne Haut Boy et à R & B'. Les contre-attaques allemandes s'arrêtent. A la suite de la région C' & R' et en avant de C & R, des mouvements de cadavres ennemis. Le 8 ^e B.C.P. et les chasseurs étant à bout de forces, un nouveau B.C.P. (du 18 ^e) est envoyé pour reprendre l'attaque sur C' & R' à 18 h. L'attaque est très ardemment, mais son chef est blessé et le B.C.P. s'arrête et se tourne à main armée vers D. Le chef de B.C.P. le 8 ^e , a qui on donne le commandement du secteur C & R prescrit alors au B.C.P. de s'efforcer d'organiser une ligne en D, reliée à C & R par un boyau d'

DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.
	(commande la veille). Les 4 B.C.P. et le 18 ^e B.C.P. (Barthelemy) du 8 ^e B.C.P. tenait la ligne C & R (et le 2 ^e B.C.P. lui éprouvait sans succès). Une Coupe de genre et ce qui est suspecté du 8 ^e B.C.P. finit par cette organisation. La nuit se passa à tout calme. L'ennemi, qui a subi des pertes énormes, ne contre-attaqua plus.
24 Juin	Le 9 ^e B.C.P. et le 18 ^e B.C.P. qui sont relevés vers midi par le 2 ^e B.C.P. du 18 ^e B.C.P. vont recueillir aux trois jours les abris qu'occupait le 9 ^e B.C.P. le 19 juin. Les pertes du Bataillon sont de A pour la journée du 20 Juin : Tués : 1 sous-officier et 8 chasseurs. Blessés : 28 chasseurs. Disparus : 3 chasseurs. Etat nominal des pertes : Tués : Frigent, adjt. 2 ^e ct. Ct. Jan 7, Agache, Fumant - 1 ^{er} ct. Males 2 ^e ct. Kerouder, Faret, 4 ^e ct., Cammer, Liebaux 6 ^e B.C.P. Blessés : Ct. : Jan 5, Duverger, Demossin, Lemaitre, Martin, Baudelat, Gaudin 7, Gaudand 8, Homann, Vancland, Dornat, Willemersch, Langhin, 2 ^e ct. Laupe. 3 ^e ct. Doloy, Dubulle, Faret, Lehuillier, Robert, Laclay 4 ^e ct. Rochy, Barlier, Bouchet. 6 ^e Comp. Dynamite : Ct. : Abel, Fabel, Caroy. 4 ^e Comp.

1166 07 1 - 3 MAY 21 1918 - BATAILLON 18

DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.
	Polinet, Amavay, Farnoy, Segagnan, Agot, Delam, Louelle, Cardon, Brellenois, Wallo, Vandenberghe, Jamais, Fayelle, François d'Alphonse, Houz, Harinet, Vanpoeringhe, Leplat, Louvet, Brunel, Fraudeau, Dubois, Tasquille, Comyn, Dupuis, Parlioffemighe, Fourquet, Desmons, Loiz, Lettier, Forêt, Ozols. 8 ^e Comp ^t . Bailloul c ^o , Nausot, Defroer, Rat, Declève, Matten, Bjache P ^o de Millailleux. in Obervailleur, p ^{on} de Rommies in Lotfi 211 R. Beancardier.
25 Juil	Réorganisation des unités. Un détachement de renfort de 1 hâbordment de 25 hommes, affecté à la 5 ^e Comp ^t , 3 sont officiers, et 113 s'ont et chasseurs, est arrivé au Bataillon et s'est porté dans les unités.
26 Juil	A 10 ^h de la B ^o prend les armes abas et se rassemble ordi. A 14 ^h 30, il reçoit l'ordre de se porter dans le bois de Fontaine (ouest des Eparges), à la disposition du Colonel de la 5 ^e Régiment d'Infanterie. 200 ^m de tranchées environ ayant été perdus par la 5 ^e R ^o d'Inf ^o , les 1 ^o et 2 ^o C ^o de la 5 ^e B ^o C ^o sont envoyés en renfort pour les reprendre. L'attaque a lieu à 19 ^h . Elle est faite par 1 ^o C ^o du 5 ^e et le 2 ^o C ^o de Chasseurs et est menée très vivement, on s'attaque

DATES.	HISTORIQUE DES FAITS.
	successives. Chasseurs et soldats de la 5 ^e R ^o d'Inf ^o sautent sur l'ennemi et reprennent la tranchée perdue. Malheureusement un élément de la 5 ^e R ^o d'Inf ^o tranché à droite et à gauche par les sapeurs n'a pas été attaqué par suite d'une erreur de direction de la gauche de la ligne s'attaque. On ne s'en rend compte que pendant la nuit.
27 Juil	3 autres C ^o de la 5 ^e B ^o C ^o (3 ^e 5 ^e et 4 ^e 5 ^e) sont envoyés de nuit en renfort au B ^o de la 1 ^{re} ligne de la 5 ^e R ^o (Com ^o Fayot) pour l'aider à reprendre l'élément de tranchée ou d'ennemi de maintenant mais malgré leurs tentatives faites à 11 ^h et 12 ^h 15 ^h on n'y réussit pas. Les hommes sont du reste complètement épuisés; les C ^o n'ont plus ni cadres, ni grenadiers, elles sont réduites à 50 ou 60 fusils - les Chasseurs s'approchent alors le plus près possible et réussissent à établir une tranchée nouvelle à 100 m ou 120 m de l'ennemi. De là, avec une préparation faite à coups de grenades, il sera facile de reprendre l'attaque, mais il faut pour cela recréer le pain. On fait venir deux B ^o de la 5 ^e qui, dans la nuit du 27 au 28 relèvent la 5 ^e B ^o C ^o .
28 Juil	Le 28 Juil vers 2 ^h le Bataillon se rend au Camp des Grès puis au 1 ^o se reforme et part à midi pour le Camp Romé au nord (S de Tatienville).

Fot. n° 11 - Nancy et Paris, Berger-Levrault - L.

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **LEPERS**

Prénoms *Alfred*

Grade *2^e classe*

Corps *9^e Régiment d'Infanterie à Pied*

N° *4297* au Corps. — Cl. *1904*

Matricule. *3221* au Recrutement *Lille*

Mort pour la France le *21^e Juin 1919* à
la bataille de Lorraine, Murs de Cateau

Genre de mort *tue à l'ennemi*

Né le *30 Juin 1882*
à *Neuville en Ferrain* Département *Nord*

Arr^s municipal (p^r Paris et Lyon). }
a défaut rue et N°. }

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Jugement rendu le _____
par le Tribunal de _____
acte ou jugement transcrit le *20 août 1919*
à *Saurcourt Nord*
N° du registre d'état civil _____

101-703-1922. [26434] *128/425*

N^o 98
Naissance
Alfred
Seper
Enfant légitime
A contracté mariage à
Neuveville le 2. 9. 1902.
avec Marie Ilvoe
Lathern
+ Ferrain

En mil huit cent quatre-vingt-deux le premier JUILLET à
midi, pardevant nous DENIS VANDEBUDQUE maire et Officier
de l'Etat-Civil de la Commune de Neuville en Ferrain, canton
de Courvaing nord, arrondissement de Lille, département du
Nord, a comparu Henri Seper, âgé de trente-huit ans,
tisserand, né à Mauseron, domicilié en cette commune, au
Risqueux-Court, lequel nous a présenté un enfant
de Sexe masculin né hier à neuf heures du soir,
de lui déclarant et de Florentine Vandendriessch,
âgée de trente-quatre ans, ménagère, son épouse,
née et domiciliée en cette commune, et auquel enfant il
a été donné le prénom de Alfred. Les dites
déclarations et présentations faites en présence de Fleurette
Pechereq âgé de quarante-cinq ans, tisserand, de Désiré
Vandeyplanque, âgé de trente-sept ans, tisserand, tous
deux domiciliés en cette commune, qui ont ainsi que le
comparant, déclaré ne savoir écrire, et nous avons signé
seul le présent acte après lecture faite

Denis Vandebudque

Nom : LEPERS Prénoms : Alfred Surnom :		Numéro matricule du recrutement : 3221 Classe de mobilisation : 1902																
ÉTAT CIVIL. Né le 30 Juin 1882 à Heuville-en-Ferrain canton de Bourcuign département de Nord résidant à Bourcuign rue de Gand canton d'udit département de Nord profession de journalier fils de Geu Henri et de Aroutine Kaudenwiesch domiciliés à Bourcuign canton d'udit département de Nord le 9 novembre 1902 à Marie Alice Laetkens N° 3 de tirage dans le canton de Foucaing Nord-Est		SIGNALEMENT. Cheveux bruns , sourcils châtains , yeux noirs , front ordinaire , nez fort , bouche correcte , menton roux , visage ovale . Taille : 1 m. 67 cent. Taille rectifiée : 1 m. cent. MARQUES PARTICULIÈRES : fiche																
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS. (Indiquer la nature des dispenses.) Propre au service		Degré d'instruction : générale (1) 3 militaire (2) exercé																
Compris dans la 1^{re} partie de la liste du recrutement cantonal (..... portion).		Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3). Dans l'armée active. 16^{es} Bataillon à pied Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. 1^{er} Bataillon de Chasseurs à pied à Lille Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.																
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES. (Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.) Fils d'impure étranger né en Belgique. N'est astreint qu'à obligations de service de 1902 à laquelle il a Arrivé au corps le 8 Octobre 1905 - Chasseur de 3^e classe, ledit jour. Matriculé sous le N° 3193 Envoyé dans la disponibilité le 18 Septembre 1908 Certificats de Bonne Conduite : "Accordé"																		
Passé dans la de l'armée active le		LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE. <table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Dates.</th> <th>Communes.</th> <th>Subdivisions de région.</th> <th>D domicile ou R résidence.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2 - MAR 1909</td> <td>Heuville-en-Ferrain - Lille</td> <td>LILLE</td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>Hameau du Risques - Cambrai</td> <td>Cambrai</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou R résidence.	2 - MAR 1909	Heuville-en-Ferrain - Lille	LILLE			Hameau du Risques - Cambrai	Cambrai				
Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou R résidence.															
2 - MAR 1909	Heuville-en-Ferrain - Lille	LILLE																
	Hameau du Risques - Cambrai	Cambrai																
Affecté au 9^e Bon Ch le 1er Avril 1914 Plan XVII Rappelé à l'activité (Décret du 1 ^{er} Août 1914) Mobilisation Générale Arrivé au Corps le 11 Août 1914 (lui à l'ennemi le 24/24 Juin 1915 à la tranchée de Calonne (Mons))		Numéro au contrôle spécial du recrutement : 421																
Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. A accompli une 1 ^{re} période d'exercices dans l' 1^{er} Bataillon de Chasseurs à Pied du 2 au 29 Novembre 1908 A accompli une 2 ^e période d'exercices dans l' 16^e B^{ataillon} de Chasseurs à Pied du 10 mai au 1^{er} Juin 1911		ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS <table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>la disponibilité de l'armée active.</th> <th>la réserve de l'armée active.</th> <th>l'armée territoriale.</th> <th>la réserve de l'armée territoriale.</th> <th>DATE de la LIBÉRATION du service militaire.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1^{er} 8/1906</td> <td>1^{er} 8/1906</td> <td>1^{er} 8/1906</td> <td>1^{er} 8/1906</td> <td>1908</td> </tr> <tr> <td>1906</td> <td>1916</td> <td>1908</td> <td>1908</td> <td>1908</td> </tr> </tbody> </table>		la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.	1^{er} 8/1906	1^{er} 8/1906	1^{er} 8/1906	1^{er} 8/1906	1908	1906	1916	1908	1908	1908
la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.														
1^{er} 8/1906	1^{er} 8/1906	1^{er} 8/1906	1^{er} 8/1906	1908														
1906	1916	1908	1908	1908														
Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. Campagnes: Contre l'Allemagne du 11 Août 1914 et l'Autriche du 24/24 Juin 1915 A accompli une période d'exercices dans l' du au Passé dans la réserve de l'armée territoriale le Libéré du service militaire le		Dans l'armée active. Passé dans la de l'armée active le																

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.
 (2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
 (3) Pour les hommes compris dans la 5^e partie de la liste, l'indication à porter est : Ajourné.
 Pour ceux compris dans la 6^e partie de la liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.
 Pour ceux compris dans la 7^e partie de la liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

[Retour à l'accueil](#)